



Les matières organiques – bac brun

Comme nous vous l'annonçons dans la dernière édition du Piémontais, la Municipalité de Piedmont va procéder, dès le 4 mai, à la collecte des matières organiques (matières compostables).

À partir du 18 avril, nous distribuerons, sur tout le territoire, un minibac de cuisine, un petit paquet de sacs de papier conçus pour ce minibac et un bac roulant brun de 240 litres, ainsi que la documentation nécessaire pour bien disposer de ces matières. Vous êtes également invités(e)s à une soirée d'information qui aura lieu le **21 avril, dès 19 heures à la salle polyvalente**. De plus, lors de la foire de l'environnement, le 28 mai prochain, Monsieur Joël Badertscher de la M.R.C. des Pays-d'en-Haut sera présent pour répondre à vos questions et vous donner toute l'information nécessaire concernant la cueillette des matières organiques.



Le compostage

Selon la politique québécoise de gestion des matières résiduelles, les municipalités auront l'obligation de valoriser 100 % des matières organiques au plus tard en 2020. Le retrait des matières organiques de l'enfouissement aura un effet positif sur la durée de vie de notre site d'enfouissement.

La collecte des matières organiques diminue la production de gaz à effet de serre, puisque toutes les matières compostables qui étaient traitées comme des déchets sont maintenant valorisées et servent à produire un compost de qualité, ce qui peut en faire une excellente solution de rechange aux engrais chimiques. En remplissant votre bac brun, vous contribuez donc à améliorer la qualité de l'environnement.

Le succès de cette collecte repose sur votre participation, c'est une question d'habitude et ce n'est vraiment pas compliqué. Pour ceux qui pratiquent déjà le compostage, il s'agit-là d'un complément à votre composteur de jardin. Vous pouvez donc continuer à produire votre compost, tout en réduisant le volume de votre sac à déchets tout au long de l'année.



Enjeux environnementaux

Environ 50 % de nos déchets générés à la maison sont compostables. La valorisation de la matière organique en compost coûte moins cher que l'enfouissement, et enfouir ses déchets est une solution non durable puisque les sites d'enfouissement arrivent au maximum de leur capacité.

L'enfouissement présente des risques de contamination de notre environnement. Selon Environnement Canada, 20% des émissions de méthane proviennent des lieux d'enfouissement. Le méthane est un puissant gaz à effet de serre et est responsable du dérèglement mondial du climat.



Où vont les matières compostées ?

Les matières collectées sont transportées jusqu'au centre de compostage de Mironor situé à Brownsburg-Chatham. Les matières issues du bac brun y sont mélangées avec des résidus de bois et autres résidus verts, puis empilées, à l'extérieur, en andains. Ces andains sont retournés fréquemment, ce qui accélère le processus de décomposition et leur permet d'atteindre une température suffisamment élevée pour détruire graines de mauvaises herbes et pathogènes. Le compost mature est ensuite tamisé puis vendu à des entreprises, des municipalités et des agriculteurs. Le compost produit vous sera également redistribué, lorsqu'il sera disponible.



L'Or brun des jardiniers !

Nos restes de table, nos résidus de jardin, nos feuilles mortes et notre gazon coupé sont trop souvent perçus comme des déchets. Si elles sont compostées correctement, sachiez-vous que ces matières constituent une ressource extraordinaire pour nos plates-bandes, jardins et potagers! «Or brun» du jardinier, le compost issu de la décomposition des matières organiques est source de nutriments pour les cultures, en plus de contribuer à la rétention d'eau, à la réduction de l'érosion et à la biodiversité des sols. Il diminue aussi la quantité de matières à enfouir et les risques de pollution qui en découlent.



Matières ACCEPTÉES

RÉSIDUS ALIMENTAIRES (cuits ou crus) PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

Fruits et légumes (noyaux, pelures)
Restants de table
Café (grains, marc, filtres) et thé
Viandes, poissons, fruits de mer, coquilles et os
Céréales, pains, pâtes, grains
Produits laitiers (sans le contenant)
Noix et écailles, coquilles d'oeuf
Autres : farine, sucre, sauce, nourriture pour animaux
Essuie-tout, papiers mouchoirs, serviettes de table
Boîtes de pizza

RÉSIDUS VERTS

Feuilles mortes, chaume, rognures de gazon
Plante, terreau de rempotage
Résidus de bois (copeaux, bran de scie, petites branches d'un diamètre maximal de 1 cm et d'une longueur maximale de 60 cm)



Matières REFUSÉES

Matières recyclables : papier/carton, plastique, verre, métal
Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)
Résidus domestiques dangereux (RDD) : huiles, peintures, solvants, pesticides et engrais, essence, bois traité, peint ou teint, piles
Produits sanitaires et couches (elles contiennent du plastique, et le plastique est une matière non décomposable)
Produits cirés (soie dentaire, cure-oreilles, carton ciré, chandelles)
Litière d'animaux
Cendres et mégots de cigarette
Charpie de sècheuse, contenu des sacs d'aspirateurs
Médicaments et déchets biomédicaux
Grosses branches (d'un diamètre de plus de 1 cm et d'une longueur de plus de 60 cm)
Textile (même organique)
Matières composites telles que les contenants Tetra Pak (carton à l'extérieur et aluminium à l'intérieur)
Animaux morts

Des odeurs ?



Trucs et astuces



Tout d'abord, rappelez-vous qu'il s'agit d'un transfert des matières du bac noir au bac brun. Bien qu'il n'y ait pas de sacs de plastique, les odeurs ne devraient pas être beaucoup plus fortes. Un équilibre entre les matières sèches (carton, papier, résidus verts secs) et les matières humides (résidus alimentaires) aide à amoindrir les odeurs.

Il existe une foule de trucs et astuces pour rendre cela plus agréable! Notamment, accumulez des feuilles d'automne ou des résidus verts secs près de votre bac roulant brun et jetez-en quelques poignées au fur et à mesure que vous déposez des matières.

Un bon entretien et la mise au chemin du bac roulant brun à chaque collecte, peu importe la quantité de résidus qu'il contient, sont primordiaux. D'autres solutions existent : gardez votre bac à l'abri du soleil; rincez également le mini-bac de cuisine avec du savon ou un détergent doux; saupoudrez un peu de chaux ou de bicarbonate de soude dans le bac; congelez ou conservez au frais vos restes de viande ou de volaille et les sortir juste à temps pour la collecte; laissez sécher vos feuilles ou votre herbe avant de les déposer dans le bac roulant brun, et intercalez les résidus avec des couches de feuilles, de rognures de gazon ou de papier journal. Appliquez également le principe « PROPRES »

Je n'ai pas le temps, c'est trop compliqué...

Nous comprenons que vous devriez changer vos habitudes, mais il ne s'agit pas d'un choix, puisque la collecte des matières organiques est là pour rester. Votre participation est importante. Laissez-vous le temps de vous habituer et commencez à trier les matières qui sont les plus faciles pour vous. Vous allez vite vous rendre compte que ce n'est pas compliqué ! Rappelez-vous également que les résidus verts vont dans le bac roulant brun.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions sur cette nouvelle collecte de matières résiduelles. Nous sommes là pour vous aider et faire de cette nouvelle collecte un succès !

Municipalité de Piedmont

450-227-1888

<http://www.piedmont.ca/matieres-organiques.html>